



COMMUNE D'ICOGNE
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09
www.icogne.ch

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Votations fédérales **du 09 février 2020**

L'Assemblée primaire est convoquée le **dimanche 9 février 2020**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

Votations fédérales relatives :

1. à l'initiative populaire du 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables » ;
2. à la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle).

Les électrices et électeurs désirant voter au bureau de vote peuvent se présenter à la salle des Abris PC (Place de la Thoune à Icogne).

Ouverture du bureau :

- dimanche 9 février 2020, de 10h00 à 11h00.

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 9 janvier 2020

L'Administration communale

